



COMMUNE DE LOBBES

www.lobbes.be | commune@lobbes.be

BULLETIN COMMUNAL OCTOBRE 2018 - N° 534

P02 - Vie communale

P04 - Environnement

P07 - Mobilité

P08 - Vie Sociale

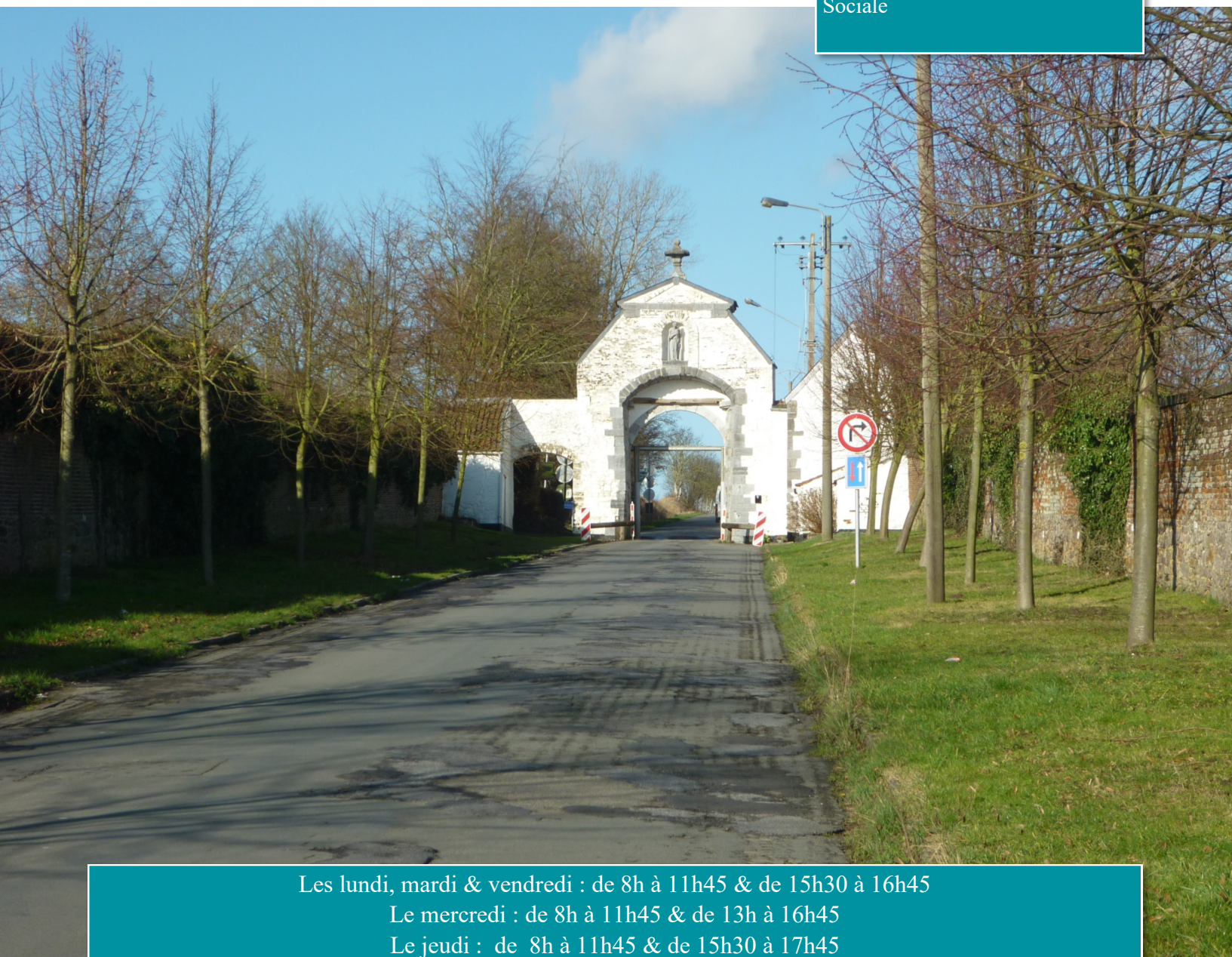
P09 - Santé

P10 - Population

P10 - Agenda et festivités

P17 - Sports et loisirs

P18 - Centre Public d'Action
Sociale



Les lundi, mardi & vendredi : de 8h à 11h45 & de 15h30 à 16h45

Le mercredi : de 8h à 11h45 & de 13h à 16h45

Le jeudi : de 8h à 11h45 & de 15h30 à 17h45



1, Rue du Pont 6540 Lobbes



071 59 00 23



071 59 48 08

Le 14 octobre 2018,
je vote VALABLEMENT
sur une même liste

Case de tête

LISTE A

1	CANDIDAT 1	☒
2	CANDIDAT 2	☐
3	CANDIDAT 3	☐
4	CANDIDAT 4	☐
5	CANDIDAT 5	☐

LISTE B

1	CANDIDAT 1	☐
2	CANDIDAT 2	☐
3	CANDIDAT 3	☐
4	CANDIDAT 4	☐
5	CANDIDAT 5	☐

LISTE C

1	CANDIDAT 1	☐
2	CANDIDAT 2	☐
3	CANDIDAT 3	☐
4	CANDIDAT 4	☐
5	CANDIDAT 5	☐

VOTE VALABLE

Un ou plusieurs candidats

LISTE A

1	CANDIDAT 1	☐
2	CANDIDAT 2	☐
3	CANDIDAT 3	☐
4	CANDIDAT 4	☐
5	CANDIDAT 5	☐

LISTE B

1	CANDIDAT 1	☒
2	CANDIDAT 2	☒
3	CANDIDAT 3	☒
4	CANDIDAT 4	☒
5	CANDIDAT 5	☒

LISTE C

1	CANDIDAT 1	☐
2	CANDIDAT 2	☐
3	CANDIDAT 3	☐
4	CANDIDAT 4	☐
5	CANDIDAT 5	☐

VOTE VALABLE

Case de tête + un ou plusieurs candidats

LISTE A

1	CANDIDAT 1	☐
2	CANDIDAT 2	☐
3	CANDIDAT 3	☐
4	CANDIDAT 4	☐
5	CANDIDAT 5	☐

LISTE B

1	CANDIDAT 1	☐
2	CANDIDAT 2	☐
3	CANDIDAT 3	☐
4	CANDIDAT 4	☐
5	CANDIDAT 5	☐

LISTE C

1	CANDIDAT 1	☒
2	CANDIDAT 2	☒
3	CANDIDAT 3	☒
4	CANDIDAT 4	☒
5	CANDIDAT 5	☒

VOTE VALABLE

Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de votre administration communale

<http://electionslocales.wallonie.be>



ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES DU 14 OCTOBRE 2018.

Le 14 octobre 2018, vous élierez vos représentants pour les conseils communaux et provinciaux.

Ce scrutin sera l'occasion d'inaugurer plusieurs nouveautés :

La promotion du don d'organes :

Les élections constituent un moment particulièrement propice à la sensibilisation puisqu'elles mobilisent massivement la population. Les communes sont désormais obligées de permettre l'inscription comme donneur d'organes le jour des élections locales.

Le 14 octobre 2018, vous aurez l'occasion de vous inscrire comme donneur d'organes.

Le volontariat pour la fonction d'assesseur :

Après différentes expériences positives, le volontariat pour la fonction d'assesseur a été introduit afin de permettre à tout un chacun de poser sa candidature pour devenir membre d'un bureau électoral.

Si vous souhaitez jouer un rôle actif dans l'organisation de ce moment de démocratie, contactez l'Administration Communale qui vous indiquera comment poser votre candidature à la fonction d'assesseur.

Suppression de l'effet dévolutif de la case de tête :

Désormais, les votes exprimés en case de tête ne seront plus redistribués vers les candidats. Si vous votez en case de tête, votre voix va vers la liste. Si vous souhaitez soutenir un ou plusieurs candidats, il convient de rougir la/les case(s) au regard de son/leur nom sur la même liste.



Qui peut voter le 14 octobre 2018 ?

Pour les élections communales

Toute personne remplissant les conditions suivantes :

- avoir 18 ans accomplis le jour des élections,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- être inscrit au registre de la population avant le 31 juillet 2018.

Pour les élections provinciales :

Les ressortissants étrangers issus ou non d'un pays membre l'Union européenne ne peuvent y participer.

La démocratie, pas sans moi !

En Belgique, le vote est obligatoire. Il s'agit d'un droit acquis de haute lutte, un acte citoyen fondamental.

S'informer sur les élections

Vous avez encore des questions au sujet des élections ? N'hésitez pas à consulter le portail <http://electionslocales.wallonie.be/>.

Vous y trouverez une multitude d'informations, et au soir du 14 octobre, vous pourrez consulter et visualiser les résultats en temps réel, en fonction de l'évolution du dépouillement.



COMMUNALES 2018



TOUSSAINT 2018

ENTRETIEN DES TOMBES

Entre le 29 octobre et le 4 novembre inclus, les travaux suivants sont interdits :

- Le placement des monuments et de dalles tombales
- Le nettoyage des monuments et des pierres tombales
- La peinture des ornements et sépultures
- L'enlèvement et le transport des mauvaises herbes se trouvant sur les sépultures.

De même, durant cette période, il est défendu de

circuler dans les allées avec des camions ou véhicules lourds.

Certaines allées sont interdites à ce type de véhicules.

Pour tout renseignement à ce sujet, il y a lieu de s'adresser au service des cimetières (071/59.77.34).

Tous les monuments, signes indicatifs de sépulture non encore placés, tous les matériaux non utilisés doivent être enlevés par les intéressés et transportés hors du cimetière et de son enceinte **avant le 30 octobre 2018.**

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Environnement

DATES DES BATTUES.

Bois Baron (domanial SPW): 01, 15 et 29 octobre.

Bois Baron prop. Maistriaux : 22 octobre.

Bois du Comte, La Bourlande : 06 et 20 octobre.

Bois Houssière et Bois Féron : 01 et 22 octobre.

Bois communal de Lobbes : 11 octobre.

Bois communal Thuin Waibes : 01, 16 et 25 octobre.

Bois indivis de Fontaine : 05 et 26 octobre.

Bois des Viviers : 05 et 19 octobre.

Bois de Stampoux : 28 octobre.

Ferme Forestaille : 01 et 25 octobre

Forêt domaniale et bois de communal de Leernes : 05, 11 et 26 octobre.

Bois Losseau château Belle-Chasse : 07 et 20 octobre

ABOIEMENTS DES CHIENS.

Les aboiements excessifs de chiens font partie des troubles de voisinage et des nuisances sonores récurrentes.

L'article 95 « Cris d'animaux » du Règlement de Police mentionne : « **Les propriétaires, gardiens et surveillants d'animaux dont les aboiements, hurlements, cris, chants et autres émissions vocales perturbent le repos ou la tranquillité publique doivent prendre les mesures nécessaires pour faire cesser le trouble** ».

Votre chien aboie avec modération, il n'y a pas lieu de trouver cela gênant. Mais évidemment, qu'il aboie (ou hurle) avec conviction des heures durant pourrait bien conduire à une plainte pour troubles de voisinage et nuisances.

En cas de nuisances sonores persistantes, voici quelques conseils :

- » Identifier la source des aboiements, quand se produisent ces bruits et sont-ils gênant en permanence ? Parler avec d'autres voisins afin d'aborder le problème de manière objective.
- » Discuter avec les voisins concernés. Peut-être ne se rendent-ils même pas compte des nuisances qu'ils vous occasionnent.
- » S'il ne ressort rien de vos démarches, vous pouvez contacter la police. Cette dernière va constater le désagrément.

Il faut rappeler que le gardien d'un animal en est responsable, et ce en vertu de l'article 1385 du Code civil.

Dès lors si cet animal cause un trouble anormal, la responsabilité du gardien peut être engagée devant les tribunaux.

CAMPAGNE D'IDENTIFICATION, D'ENREGISTREMENT ET DE STÉRILISATION DES CHATS DOMESTIQUES

PROLONGATION JUSQUE FIN OCTOBRE 2018

Conditions d'octroi :

- Chat né après le 01/11/2017
- Vétérinaire conventionné
- Habiter Lobbes

Participation financière de la Commune.

Renseignements : environnement@lobbes.be ou 071/59 77 79

CE QUI LUI MANQUE? C'EST PEUT-ÊTRE VOUS QUI L'AVEZ!

**COLLECTE
DE JOUETS
SAMEDI
20 OCTOBRE
DANS VOTRE
RECYPARC**



Un jouet sympa et en bon état servira 2 fois!



Avec
le soutien de la



Wallonie















WWW.COPIDEC.BE | LE RÉEMPLOI AU PROFIT DES ASSOCIATIONS LOCALES

SUBVENTIONS À LA PLANTATION DE HAIES, VERGERS, ALIGENEMENT D'ARBRES, TAILLIS LINÉAIRES ET ENTRETIEN D'ARBRES TÊTARDS

Le saviez-vous ?

Le Service Public de Wallonie propose des subventions pour la plantation de haies, de vergers, d'alignements d'arbres, de taillis linéaires ou encore pour l'entretien d'arbres têtards.

Plusieurs objectifs sont visés par ces subventions.

Citons par exemple, la conservation et le développement de vergers hautes tiges d'anciennes variétés de pommes, de poires ou encore de prunes qui foisonnaient autrefois dans nos campagnes. Ces fruits plus savoureux sont, par leur rusticité, plus résistants aux maladies.

En plantant des arbres fruitiers, vous consommerez de manière plus locale et durable des fruits sains et délicieux.

Les haies visées par la subvention sont, elles aussi, bénéfiques pour la biodiversité. Le nombre et la variété d'espèces demandées (min. 3 dont 2/3 mellifères) offrent au regard des paysages aussi variés que colorés, notamment en automne lorsque la végétation se prépare aux rigueurs de l'hiver. Elles procurent nourriture et abri à de nombreuses espèces animales comme les insectes butineurs (abeilles, bourdons, papillons) et les oiseaux qui profitent du feuillage pour élever leur progéniture et consomment les baies.

Au-delà du coup de pouce à la biodiversité, vous participerez à l'intégration paysagère et à la revitalisation des zones urbanisées. Les haies forment aussi d'excellents brises-vues pour profiter de votre terrasse en toute tranquillité.

Vous souhaitez agrémenter votre jardin d'une belle haie ?
Vous voulez retrouver le goût des fruits de votre enfance ?

Alors avant tout projet, n'hésitez pas à prendre vos renseignements !



Pour cela, vous pouvez surfer sur le site internet <http://biodiversite.wallonie.be/fr/subventions-a-la-plantation.html?IDC=6057> ou encore téléphoner, selon la localisation du terrain concerné par les plantations, dans l'une des huit Directions extérieures du Département Nature & Forêts.

A quel montant pouvez-vous prétendre ?

Plantation

- » *Haies* : 1 rang = 3 €/m
2 rangs = 4 €/m
3 rangs et + = 5 €/m
- » *Vergers* : 12 €/arbre
- » *Alignements d'arbres* : 4 €/arbre acheté en pépinières
2 €/bouture de saule
- » *Taillis linéaires* : 1 rang = 1 €/m
2 rangs = 2 €/m
3 rangs et + = 3 €/m

Entretien

- » 15 €/arbre têtard

Ces montants sont doublés (mais avec une limitation à 80% de la facture) si vous passez par une entreprise.

Pour tout renseignement:

SPW - Département de la nature et des forêts -
Direction de la nature - Avenue Prince de liège, 15 -
5100 Jambes
Tél. : 081/33.51.60

Administration Communale de Lobbes -
Service environnement - environnement@lobbes.be



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Service public de Wallonie Infrastructures a élaboré le « Plan d'actions de lutte contre le bruit routier en Wallonie ».

Ce plan établit les priorités d'actions de réduction du bruit routier et se fonde sur les cartographies stratégiques du bruit routier du réseau régional de plus de 3 millions de passages de véhicules par an, établies selon la Directive européenne relative à la gestion du bruit dans l'environnement (2002/49/CE).

Conformément au Code wallon de l'Environnement, ce plan est soumis à enquête publique auprès des personnes concernées.

L'enquête publique est conçue selon un questionnaire qui permet aux répondants de transmettre leurs avis et observations.

Le bruit routier des axes régionaux de plus de 3 millions de passages de véhicules par an a été cartographié.

Ces cartographies sont accessibles via le site internet <http://www.plan-bruit-routier-wallonie.be>.

Les riverains peuvent donc évaluer leur niveau d'exposition au bruit routier et comparer ce niveau d'exposition aux valeurs guides adoptées par le Gouvernement wallon.

Pour notre entité, seule la traversée de Lobbes depuis la rue d'Anderlues, jusqu'à la rue du Pont est concernée : nuisances sonores significatives dues au trafic routier > 55 dB(A) sur la période 0 h – 24 h et >50 dB(A) sur la période nocturne.

Les indicateurs utilisés pour caractériser le bruit routier sont les suivants :

- » Niveau de bruit Lden (day-evening-night) : définit le niveau sonore moyen dû au trafic sur la période de 24 h. Il prend en compte une pénalité de 5 dB(A) aux bruits observés en soirée (de 16 h à 23 h) et de 10dB(A) en période nocturne (23 h à 7 h).
- » Niveau de bruit Lnight : définit le niveau sonore moyen de la période nuit (23 h à 7 h).

Le questionnaire permet aux répondants de positionner l'importance de ce bruit routier dans les nuisances sonores, de préciser les désagréments vécus dans le temps ou de manière qualitative.

Par ailleurs, la Wallonie a établi un projet de plan d'actions qui se caractérise par une méthode permettant d'identifier des sites d'actions et de les classer selon des priorités. Les personnes concernées ont la possibilité de prendre connaissance de cette méthodologie et de formuler leurs observations relatives à celle-ci.

A propos du projet de plan d'actions, le questionnaire permet aux répondants d'exprimer leur avis quant à la méthode proposée, aux moyens financiers mis en œuvre et aux solutions techniques préconisées.

Les documents soumis à enquête publique sont :

- » les cartographies du bruit routier du réseau régional fréquenté par plus de 3 millions de véhicules par an ;
- » le plan d'actions de lutte contre le bruit routier en Wallonie.

Toute personne peut consulter ces documents :

- » sur le site internet ouvert par le Service Public de Wallonie à cet effet ;
- » à l'Administration Communale.

L'autorité compétente est la Direction générale des Routes et Bâtiments du Service public de Wallonie, dont l'adresse figure ci-dessous.

Les avis et observations peuvent être adressés :

Par **réponse au questionnaire en ligne** accessible via le site internet mentionné ci-dessus.

Par **réponse manuscrite** sur le questionnaire téléchargé et imprimé, accessible via le site mentionné ci-dessus, le questionnaire rempli devant être réceptionné au plus tard le 5 novembre à 16 h, soit par l'Administration Communale, soit par l'Administration régionale à l'adresse électronique ou postale suivante :

Courriel : plan-bruit-routier.dgo1@spw.wallonie.be

Courrier : Service Public de Wallonie – DGO1 – Direction de l'Expertise des Ouvrages – rue Côte d'Or, 253 – 4000 LIEGE.

A l'issue de l'enquête publique, le Service public de Wallonie étudiera les réponses reçues et les intégrera au plan d'actions de lutte contre le bruit routier qui sera ensuite soumis au Gouvernement wallon pour adoption.

Formation gratuite pour les jeunes de 18 à 24 ans



Centre
Européen du
Travail asbl

Re  travailler
Charleroi Thuin



Like



Drive



ton Job

TRACE TA ROUTE VERS L'EMPLOI,

En testant aujourd'hui, ton métier pour demain!

- Projet professionnel
- Stages en entreprise
- Ateliers au choix



- Permis B théorique
- Confiance en soi
- Recherche d'emploi



Le service de santé mentale **Le PICHOTIN**
partage avec vous

3 matinées autour des ÉMOTIONS



Pour qui ?

Les enfants
de 6 à 9 ans

Quand ?

Le **29/10, 30/10**
et
le **31/10**
de 9h à 12h

Où ?

Dans les locaux du
service de
santé mentale de
Lobbès

Prix ?

36 €

Inscription
obligatoire
avant le 10/10
au
071/55.92.30

Population

PETITE PIQÛRE DE RAPPEL.

Relevant de la vie privée, les demandes concernant les déclarations anticipatives à l'euthanasie, les dernières volontés et les déclarations de dons d'organes se font uniquement sur rendez-vous au 071/59.77.32.

Le service Etrangers vous accueillera également sur rendez-vous.

Pour tout autre renseignement, veuillez prendre contact avec le Service Population de votre Administration Communale au 071/59.77.32 ou par mail à population@lobbes.be.

SERVICE PASSEPORT.

Afin de vous aider au mieux à faire vos photos de passeport, veuillez prendre connaissance des exigences requises par le Service Public Fédéral.

Ces exigences sont identiques pour vos photos de carte d'identité.



ROYAUME DE BELGIQUE
Service public fédéral
Affaires étrangères,
Commerce extérieur et
Coopération au Développement

EXIGENCES POUR LES PHOTOS DE PASSEPORTS

Votre photo de passeport est-elle conforme?
Déjà beaucoup de réponses au 1er coup d'oeil!

PHOTO

- en couleur
- bien nette
- non retouchée
- récente (max 6 mois)
- ressemblante

FOND

- clair (mais pas obligatoirement blanc)
- régulier (pas de dégradé de couleurs)

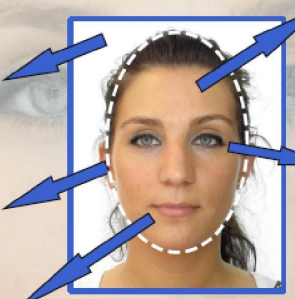
TÊTE

- centrée
- 70 à 80% de la hauteur de la photo

BOUCHE

- fermée (aucune dent visible) 😊
- expression neutre (pas de large sourire) 😊

😊 = critère assoupli pour enfants de 0 à 6 ans



35 x 45 mm

VISAGE

- bien visible et dégagé
- droit et bien de face (épaules aussi) 😊
- bien éclairé (pas d'ombres, de reflets, de taches de lumière)
- de couleur naturelle (pas rougi, noirci ou blanchi à cause d'un mauvais éclairage)

YEUX

- ouverts
- regard vers l'objectif (vers vous) 😊
- sur une ligne horizontale 😊
- totalelement visibles, à savoir:
 - pas de mèche de cheveux devant/trop près
 - pas de monture de lunette au ras des pupilles
 - pas de lunettes à verre teinté (même légèrement, même pour raison médicale)
 - pas de reflets sur les lunettes

UNE OPTION = PAS DE LUNETTES SUR LA PHOTO

Plus d'infos : www.photopasseport.be

⚠ ⚠ ⚠ Votre commune ne pourra scanner votre photo pour analyse que si **TOUS** les critères ci-dessus sont bons. **⚠ ⚠ ⚠**

Agenda & Festivités

DÉCRYPTE.

Lundi 1 octobre 2018 à 19h00

Crypte de la Collégiale de Lobbes.

Conférence-débats : **La silencieuse déchirure d'une hisoire de l'art** par Pierre Vancraeynest - Platicien.

PAF : 4 euros.

Lundi 15 octobre 2018 à 19h00

Crypte de la Collégiale de Lobbes.

Conférence-débats : **D'achille Chavée aux graffitis, l'aphorisme dans tous ses états** par Michel Delhalle

- Bibliothécaire / Animateur / Ecrivain

PAF : 4 euros.



Concert Choral

"Unissons nos voix !"

*Quand les voix s'unissent, les coeurs sont bien près
de s'entendre. (César Geoffray)*



Dimanche 7 octobre 2018 à 15h00
THUIN - WAIBES

Eglise du Christ-Roi - Rue du Cromboully

Par les chorales

Airs du temps de Thuillies et Les Lo-Thus de Thuin

Direction musicale : Suzanne Lescut

Accompagnement piano : François Lefèvre et Lieve Dubois

**Avec la participation de : Emile Weymaere à l'accordéon et
"Alba Pipe Band" aux cornemuses**

Entrée : 5€ (gratuit pour les moins de 10 ans)

Contact : Lucette Deloyer au 071/59 40 83 - 0479/47 33 12



L'Union fraternelle d'Oumont présente :



22 v'là m'feume

Comédie en trois actes de Christian DERYCKE

Adaptation carolorégienne de Roger ANDRÉ

Revue et amandée par l'Union fraternelle d'Oumont

MAGNON : Jean-Marie DEOM
Raoul GOBIN : Michel VANQUAETHEN
SIDONIE : Martine DELECAUT
CYRILE : Christophe FITDEVOIE
MADELEINE : Sophie FRANCOIS
OLGA PIRLOT : Marie-Paule LABRIQUE
JULES : Pierrot DI SILVIO
Germaine PINGUETTE : Patricia VRAIE
FLORENT : Florent FITDEVOIE
MAESTIK : Paul TIMMERMANS
Souffleur : Francis DUBRUX

**Vendredi 26 octobre 2018
à 19h00**

P.A.F : 5€

**Au profit du Comité des Gilles
de Mont-Sainte-Genève**

Salon Communal de Mont-Ste-Genève

Rue du village, 40 - 6540 Mont-Ste-Genève - Contact : Ulrich LEFEVRE 071/59.23.99 - 0477/67.13.20

Ciné-Débat

**Dès 18H30
Gratuit**



Projection du film

Mercredi 17 octobre : Salle communale de Labuissière

Vendredi 19 octobre : Salon communal de Lobbes

Une initiative du Plan de Cohésion Sociale de Lobbes et de Merbes-Le-Château

EDITEURS RESPONSABLES : M. MARCEL BASILE ET M. PHILIPPE LEJEUNE





Tu as entre 12 et 16 ans ?

Tu aimes l'art ?

Tu es créatif ou créative ?

**Le PCS de Lobbes-Merbes organise ses activités
sous le thème**



Le 29

MA TOILE POP ART

30

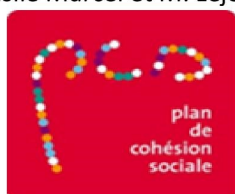
CUSTOMISATION

31 octobre 2018

INITIATION AU GRAFF

Renseignements et inscriptions : 0494/79.03.69

Editeurs responsables : M. Basile Marcel et M. Lejeune Philippe



Halloween

Mercredi 31 octobre 2018

Sars-la-Buissière

Ecole Communale

Rendez-vous 16h30 - Départ 17h30

GRAND CORTÈGE D'HALLOWEEN

Parcours : école, Hoebeeck, A. Lecocq, Chevesnes, Embuscade, Place, Route
béton, Boucherie Haumont, Chapelle Marin, Retour Salle (vers 21h30)

Soirée années 80

animée par sono OBS

Soupe à la citrouille offerte

Crêpes et croques-monsieur

Concours du plus beau déguisement

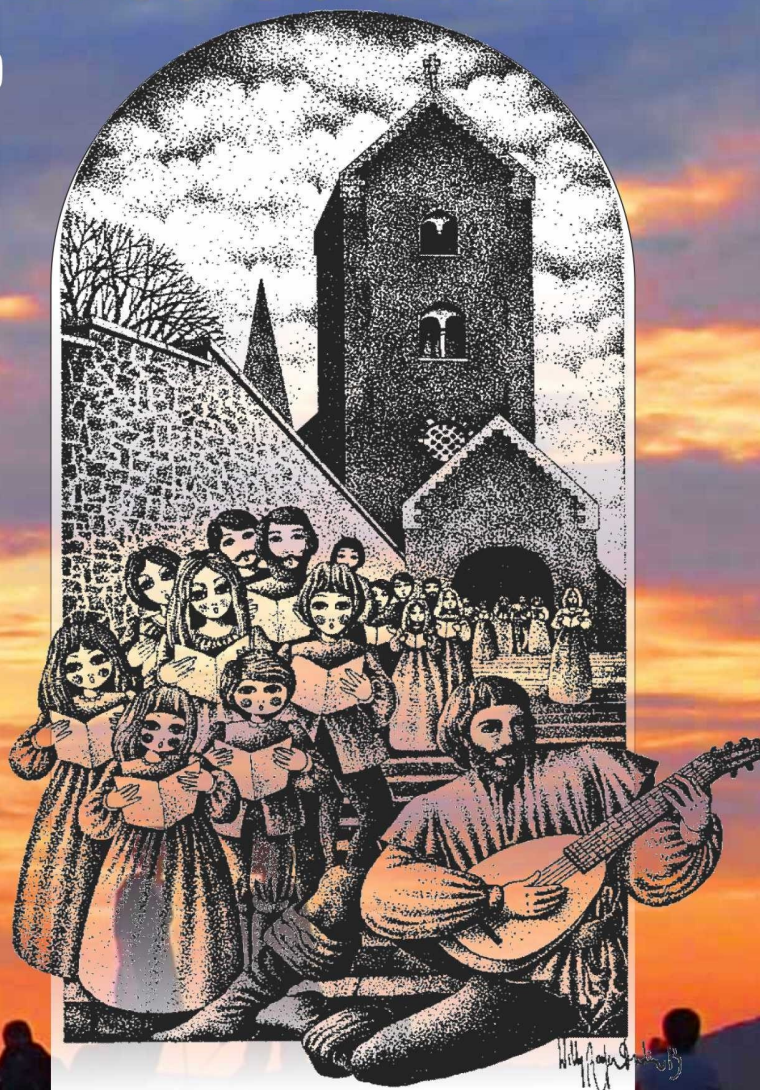
BIENVENUE A TOUS !

Organisé par les Infatigables

GRAND CONCERT CHORAL

LOBBES - Collégiale St Ursmer
Dimanche 21 octobre 2018

à 15 heures 30



Avec les chorales :

**Chorale municipale Vox Cantabile
de Noeux-les-Mines (France)**

Direction : Didier Louchet et Pierre-Marie Fontaine

LA CHANTERELLE de Lobbès

Direction : Daniel Maghue

www.lachanterelle.choralia.fr

Avec l'aide



PAF : 8 EUR à partir de 12 ans

Le 1^{er} lundi du mois

- » 14h00 à 16h00 - **Les après-midi jeux** - Maison de la Convivialité - M. Morlet : 0471/793337

Le lundi

- » 09h00 à 12h00 - **Atelier aquarelle** - Maison de la Convivialité - M. Delabie : 0474/254517
- » 10h00 à 11h30 - **Tai-Chi** - Salon communal de Lobbes - 071/558255 - 0496/500431
- » 18h00 à 20h00 - **Club culture physique de Lobbes** - Salle du Relais de la Haute Sambre, rue Fontaine Pépin - 0472/600254
- » 19h30 - **Club Pyramide de Thudinie** - Le Val Joli - C. Dogné : 071/592326
- » 09h30 à 11h30 - **Atelier langues (anglais confirmé)** - Maison de la Convivialité - A. Morue : 0478/067631

Le 3^{ème} lundi du mois

- » 14h00 à 16h00 - **Les après-midi jeux** - Maison de la Convivialité - M. Morlet : 0471/793337
- » 15h00 à 19h00 - **Repair Café** - Espace Transition rue de l'Abbaye - 0474/508243

Le 1^{er} mardi du mois

- » 18h30 - **Club de Whist** - Salle de l'Ecole des Bonniers - P. Hansenne : 0495/878837
- » 19h30 - **Les mardis du livre (soirée d'échanges)** - Espace Transition rue de l'Abbaye - I. Hoebeke : 071/591078

Le 3^{ème} mardi du mois

- » 14h00 à 16h00 - **Atelier apprentissage de la peinture acrylique sur toile, création d'objets en pâte fimo** - Altéo Thudinie - rue de la Station 17 à Lobbes - N. Hector : 0497/548825 - nathalie.hector@mc.be

Le mardi

- » 09h00 à 12h00 - **Tricot'Lobbes** - Maison de la convivialité Rue de l'Entreville 50 - 0494/641314
- » 18h00 à 21h00 - **Atelier Patchwork** - Maison de la Convivialité - E. Beaumez : 0494/251850
- » 18h00 à 19h30 - **Yoga pour tous** - Mont-Sainte-Geneviève, rue du Village n° 53 - Christine : 071/526946
- » 19h00 à 20h30 - **Step** - Salon communal de Lobbes - B. Salingros : 0473/610983
- » 19h00 - **Education canine** - A.S.C. Lobbes Rue de Binche (à coté du contrôle technique) - 071/598236

Le mercredi

- » 07h00 à 13h00 - **Marché** - Place communale de Lobbes - P. Hansenne : 0495/878837
- » 09h00 à 12h00 - **Couture pour tous** (Débuter - Retoucher - Créer) - Lobbes, 17 rue de la Station - Marie-Claude - 071/591528 - 0477/177402.
- » 09h00 à 12h00 - **Atelier couture** - Rue de la Station 17 Lobbes - A. Morue : 0478/067631
- » 17h00 à 20h00 - **Atelier Dentelles** - Maison de la Convivialité - M. Kesteloot : 0479/660160
- » 18h00 à 20h00 - **Club culture physique de Lobbes** - Salle du Relais de la Haute Sambre, rue Fontaine Pépin - 0472/600254
- » 18h00 et 19h30 - **Education canine - Obéissance et défense** - A.S.C. Lobbes Rue de Binche (à coté du contrôle technique) - 071/598236

Le 1^{er} et le 3^{ème} jeudi du mois

- » 09h00 à 11h30 - **A petits pas** - espace de jeux, de partages et de rencontre gratuit pour petits de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte - Le Pichotin (28, rue Albert 1^{er} Lobbes) - 071/559230

- » 14h00 à 16h00 - **Ateliers pour personnes moins valides (artisanats, art floral, scrapbooking...)** - Rue de la Station 17 Lobbes - N. Hector : 0497/548825

Le 2^{ème} jeudi du mois

- » 19h30 - **Les jeudis de la Transition** - échange, ateliers, conférences, etc... - Espace Transition rue de l'Abbaye - 0474/508243

Le jeudi

- » 18h30 à 20h00 - **Aikido Karaté** - Salon communal de Lobbes - S. Makuch : 0478/884421
- » 19h00 à 20h30 - **Yoga pour tous** - Mont-Sainte-Geneviève, rue du Village n° 53 - Christine : 071/526946
- » 20h00 à 21h00 - **Zumba** - Salon communal de Lobbes - Alixe Accaino - alixe.accaino@gmail.com
- » 14h00 à 16h00 - **Atelier aquarelle** - Rue de la Station 17 Lobbes - A. Morue : 0478/067631

Le vendredi

- » 15h00 à 16h00 - **Stretching (UCP)** - Salon communal de Lobbes - Françoise Martin : 071/556001
- » 18h00 à 20h00 - **Club culture physique de Lobbes** - Salle du Relais de la Haute Sambre, rue Fontaine Pépin - 0472/600254
- » 09h00 à 11h00, 13h00 à 15h00, 15h00 à 17h00 - **Atelier d'art floral** - Rue de la Station 17 Lobbes - A. Morue : 0478/067631
- » 12h30 à 15h00 - **Atelier powertex** - Rue de la Station 17 Lobbes - A. Morue : 0478/067631
- » 18h00 et 19h30 - **Education canine - Obéissance et défense** - A.S.C. Lobbes Rue de Binche (à coté du contrôle technique) - 071/598236

Le samedi

- » 14h00 à 17h00 - **Patro** - Local Patro salle des Blés Verts - Adèle : 0479/498665

Le 4^{ème} samedi du mois

- » 14h30 - **Les « 3 x 20 de Lobbes » organisent leur goûter** - Salle du « Cellier » rue de l'Abbaye - R. Riccone : 071/525770 - 0478/718903 - MJ Delavallée : 0497/717621

Le 4^{ème} dimanche du mois

- » 10h00 à 12h00 - **Entretien du Jardin de Folcuin** - contact: jardindfolcuin@yahoo.fr

Le dimanche

- » 8h30 et 09h30 - **Education canine** - A.S.C. Lobbes Rue de Binche (à coté du contrôle technique) - 071/598236
- » 09h30 - **Pétanque** - Place des Bonniers - 071/590099 - 071/591394
- » 10h00 à 16h00 (les 16/09 - 28/10 - 18/11) - **Eutonie** - Salon communal de Lobbes - Martine Mary - 0492/706770
- » 10h00 à 12h00 - **Répétition de la chorale « La Chanterelle »** - Ecole des Bonniers - JM. Demars 0479/454517 - H. Chatelain : 071/593409

Centre Public d'Action Sociale

Rue Paschal 13A – 6540 Lobbes

Président : **André Bondroit** 0475/65.28.05

Tél : 071/59.75.90

Directrice générale f.f. : **Laurence Berteaux**

Services Sociaux

ATTENTION EN DEHORS DES HEURES DE PERMANENCES, VEUILLEZ PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE SOCIAL AU 071/59.75.90

Service aide sociale et revenu d'intégration



Elodie Coppin	Mardi de 13h30 à 15h30
Kevin Hautem:	Mercredi de 9h00 à 11h00
Elodie Coppin:	Vendredi de 9h00 à 11h00
Marie Mombers:	À partir du 15/10/2018 Vendredi de 9h00 à 11h00

La DCPH :

Dès janvier 2017, c'est le C.P.A.S. de Lobbes qui introduira vos demandes auprès de la **Direction Générale pour la Personne Handicapée** anciennement appelée « la Vierge Noire ». Munissez-vous au minimum de votre carte d'identité, des coordonnées de votre médecin et de votre numéro de carte bancaire.

*Pour toute demande, nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès de **Canon Ellen** au 071/59.75.97.*

L'AVIQ : L'Aviq, c'est le nouveau nom de l'Awiph (Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées).

Vous rencontrez des difficultés dans la vie de tous les jours suite à un handicap ou encore votre handicap ne vous permet pas d'assurer un emploi à 100%. Vous avez besoin d'aides et de conseils en matière d'hébergement, d'aide à domicile, d'aides à l'emploi et/ou à la formation spécialisée, de matériel spécifique, ...

Le C.P.A.S. peut vous aider à obtenir une reconnaissance de vos difficultés et/ou vous accompagner dans les démarches d'obtention des aides. Ces **renseignements** peuvent vous être donnés **durant** les heures de **permanences sociales**. (*)

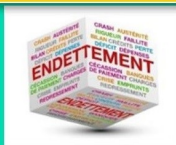
La médiation de dettes

N°agrément : RW/SMD/192

Vous vous trouvez dans une situation financière difficile et vous n'êtes pas en mesure de payer simultanément vos charges courantes et de rembourser vos dettes.

Notre service de médiation de dettes est à votre disposition afin d'élaborer avec vous un budget, prendre contact avec vos créanciers ou vous orienter vers la procédure la plus adéquate au vu de votre situation et ce, sur base de l'avis d'un avocat qui travaille au sein de notre Centre. Une permanence est à votre disposition chaque lundi de 8h30 à 11h00.

Bajart Stéphanie: 071/59.75.95



La gestion budgétaire

Un déséquilibre financier s'installe, des retards de paiements s'accumulent et vous vous trouvez dépassé dans la gestion de votre situation financière. Notre service peut vous aider à faire le point, élaborer votre budget, faire l'inventaire de vos retards et réfléchir avec vous à une solution adaptée aux difficultés que vous rencontrez. Un accompagnement via comptes co-gérés est également envisageable à votre demande pendant une certaine durée afin de vous permettre de retrouver une autonomie financière stable.

Une permanence est à votre disposition chaque mercredi de 13h00 à 15h00. **Canon Ellen** au 071/59.75.97



L'énergie :

Vous rencontrez des difficultés avec votre fournisseur (compréhension de votre facture,...) ou dans le paiement de votre facture énergétique (négociation d'un plan de paiement,...). Vous voulez trouver le fournisseur le plus avantageux (utilisation du simulateur tarifaire de la CWAPE).

Vous voulez des conseils pour économiser l'énergie (Utilisation Rationnelle de l'Energie).

Ellen Canon se tient à votre disposition au 071/59.75.97 pour vous renseigner, vous orienter et vous aider à trouver une solution à votre problème.



Le fonds social de chauffage

L'intervention porte sur la facture payée pour l'achat d'un combustible (gasoil de chauffage) à la pompe ou en vrac, de pétrole lampant à la pompe et de gaz propane en vrac livré à domicile en grosses quantités (dans une citerne, pas en bonbonne). La livraison doit être faite entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre. La demande d'allocation doit être introduite au C.P.A.S. dans les 60 jours de la livraison.

Plus d'informations : **0800/90.929** ou www.fondschauffage.be

Kevin Hautem: Jeudi de 9h00 à 11h00



Service chargement compteur à budget (électricité et gaz)

Vous pouvez recharger votre carte de compteur à budget électricité et / ou gaz. Pendant les heures de permanences. Avant tout rechargement, vous devez passer votre carte dans le compteur.

Introduction des demandes Mebar II :

Subvention de la Région Wallonne octroyant une prime aux ménages à revenus modestes pour les inciter à réaliser des travaux permettant d'économiser l'énergie ou de bénéficier d'un confort décent (menuiserie, isolation, appareils de chauffage décentralisés et centralisés). **Canon Ellen** au 071/59.75.97

Services d'aides aux familles

Les aides ménagères en titres-services (n° agrément 00027):

Le service est accessible à toute personne domiciliée dans l'entité.

Une aide-ménagère peut vous apporter une aide pour l'entretien de votre habitation.

Mombers Marie : 071/59.75.98

Le lundi de 7h45 à 11h, le mardi de 7h45 à 11h30, le mercredi de 7h45 à 12h30 et de 13h à 16h15, le jeudi de 12h à 16h.

Adant Hélène : 071/59.75.93

Le lundi de 9h00 à 15h30, le mardi de 9h00 à 15h00, le mercredi de 9h à 12h30, le jeudi et le vendredi de 7h45 à 15h00.



Courses ménagères en titres-services (n° agrément 00027):

Le service est accessible à toute personne domiciliée dans l'entité.

Un agent peut vous accompagner pour effectuer vos courses ménagères et administratives (ou les réaliser pour vous).

Réservation au **0474/35.81.65**

Tremblez Fabien – GSM : 0474/35.81.65

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h



Le transport social :

Que vous soyez valide ou moins valide, notre véhicule est adapté à vos besoins. Il dispose d'un équipement permettant un accès aisé à votre siège. Notre chauffeur vous accompagne si vous le souhaitez.

Réservation au **0474/35.81.65**

Tremblez Fabien – GSM : 0474/35.81.65

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h 00 à 16h00

Repas chauds à domicile :

Le CPAS livre des repas à votre domicile. Il vous propose divers menus journaliers avec possibilité de régimes spéciaux (sans sel, dégraissé ou diabétique). Ces menus comprennent un potage, un plat principal et un dessert.

Le prix varie en fonction de vos revenus et la livraison s'effectue du lundi au samedi (jours fériés inclus).

Adant Hélène au 071/59.75.93

Mombers Marie au 071/59.75.98

Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h00 à 15h00



La permanence juridique :

Un problème juridique ? Besoin d'en parler avec un avocat ?

L'aide juridique de première ligne vous fournit une première information ou un premier conseil.

A ce stade, l'avocat n'effectue donc aucune démarche à votre place, ni l'examen d'un dossier en profondeur, ni la défense de vos droits.

Consultations juridiques gratuites et ouvertes à tous, sans rendez-vous.

Le 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois, de 16h00 à 17h00

Permanence téléphonique gratuite au 0800/151.40 du lundi au vendredi de 16h 00 à 17h00.



LES BUREAUX DU C.P.A.S. DE LOBBES SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H00 A 12H30 ET DE 13H00 A 16H00

EN DEHORS DE CES HEURES, VEUILLEZ PRENDRE CONTACT AVEC L'URGENCE SOCIALE AU 071/32.12.12

Service état civil

Tél : 071/59.77.34
Email : etatscivil@lobbes.be

Service population

Tél : 071/59.77.32
Email : population@lobbes.be

Service urbanisme (sur rendez-vous)

Tél : 071/59.77.35
Email : urbanisme@lobbes.be

Service travaux (sur rendez-vous)

Tél : 071/59.77.36
Email : travaux@lobbes.be

Service logement (sur rendez-vous)

Tél : 071/96.06.94
Email : logement@lobbes.be

Service mobilité (sur rendez-vous)

Tél : 071/59.77.75
Email : mobilite@lobbes.be

Service environnement (sur rendez-vous)

Tél : 071/59.77.79
Email : environnement@lobbes.be

Service énergie (sur rendez-vous)

Tél : 071/59.77.78
Email : energie@lobbes.be

Services Accueil Temps Libre & Plan de Cohésion Sociale

Tél : 071/59.31.18
Email : atl@lobbes.be & pcs@lobbes.be

Bourgmestre & Echevins

Permanence du Bourgmestre :

M. Marcel Basile | *Aménagement du territoire - Agriculture - Emploi - Développement durable - Bien-être animal.*
Tél : 0495/18.67.88
Email : marcel.basile@skynet.be
Les samedis de 10h à 12h à la Maison communale
ou sur rendez-vous au 071/59.77.73

Président du CPAS :

M. André Bondroit | *Logement*
Tél : 0475/65.28.05
Email : andrebondroit@voo.be

Rendez-vous avec les échevins :

M. Francis Damanet | *Etat Civil - Finances - Cultes*
Tél : 0495/16.98.24
Email : francis.damanet@hotmail.com
M. Steven Royez | *Tourisme - Fêtes - Sports - Culture - Jeunesse - Valorisation du Patrimoine*
Tél : 0497/34.97.49
Email : steven.royez@gmail.com
M. François Leyman | *Travaux - Environnement*
Tél : 0494/54.78.09
Mme. Angeline Delleau | *Enseignement – Petite enfance*
Tél: 0477/64.09.42
Email : angeline.delleau@outlook.be

Les informations doivent être transmises **avant le 10 octobre 2018** via le formulaire :
<http://www.lobbes.be/vie-pratique/bulletin-communal/proposer-une-information-a-publier.html>
ou par email à l'adresse webmaster@lobbes.be



Editeur responsable M. Marcel Basile

